

Problèmes, réponses et expériences. Les enjeux économiques du Maroc et de l'Espagne

*Arcadi Oliveres

À travers de la communication du Docteur Nouredine El Aoufi j'ai pu connaître les aspects plus remarquables du contexte économique, social et culturel de l'entreprise marocaine. Je ne voudrais pas oublier de mentionner certains éléments qui m'ont paru particulièrement suggestifs aussi bien du point de vue général que du point de vue des circonstances particulières du Maroc.

D'un point de vue général, le Dr. El Aoufi a signalé, à juste raison, en premier lieu le phénomène de la mondialisation qui n'évite pas pour autant l'attrait territorial et la régionalisation, deuxièmement le besoin de récupérer le rôle de l'État, et, finalement l'urgence de chercher la cohérence entre l'économique et le social, qui a été exprimée par l'excellente phrase: "faire sa place sur le marché, maintenir le marché à sa place",

En ce qui concerne l'optique locale, j'ai été particulièrement intéressé par ses raisonnements sur les difficultés rencontrées par les entreprises marocaines pour surmonter les entraves qui empêchent aussi bien le libre accès à la concurrence que la prévision adéquate des coûts, sur les avantages de promouvoir la transparence et la confiance entre les mondes "micro" et "macro", sur les implications sociales des Plans d'ajustement structurel (PAE), sur la pluralité de registres linguistiques et la nécessité de régler les cultures et finalement sur le rôle très important de l'économie informelle.

J'ai été investi du rôle de "discutant" de cette communication. À vrai dire, il m'est impossible d'assumer cette tâche dans son sens strict, étant donné ma méconnaissance de la réalité des sociétés marocaines. En revanche, j'ai choisi de faire un double commentaire: d'un côté la présentation d'une vision générique des risques de la globalisation et d'éventuelles réponses à celle-ci, et d'un autre côté la récupération de l'expérience espagnole pendant la transition politique et la crise de la fin des années soixante-dix et du début des années quatre-vingt, vu qu'il s'agit d'une situation qui présente certains parallélismes avec les circonstances actuelles de l'économie marocaine.

LES RISQUES DE LA GLOBALISATION

Sans vouloir entrer dans un débat en profondeur sur la globalisation, il y a deux choses qui s'avèrent évidentes concernant le sujet qui nous occupe. La première c'est que, pour le bon et pour le mauvais, la globalisation est gérée par des agents économiques qui se trouvent dans les pays du Nord, et la deuxième c'est que par rapport au processus d'industrialisation marocain, les circonstances actuelles dans lesquelles se produit la globalisation sont plutôt défavorables.

Je crois que la première affirmation est une évidence et qu'elle ne mérite donc pas d'explication. Ce n'est pas le cas, par contre, de l'impact négatif que la globalisation a sur l'industrialisation marocaine. J'essaierai de justifier cette seconde affirmation brièvement.

Premièrement, il faut se référer à la libéralisation commerciale qu'a impliquée la globalisation dans tous les sens. La libéralisation de la circulation de marchandises représente pratiquement la disparition des tarifs douaniers et des contingents, malgré quelques exceptions se produisant aussi bien dans les pays du Nord que dans ceux du Sud. Ceci sans aucun doute fait croître le commerce international mais, qui en est le bénéficiaire? Les statistiques sur le rapport réel de l'échange, c'est-à-dire le quotient que chaque pays maintient entre le prix unitaire de ses exportations et le prix unitaire de ses importations nous montre au cours du xx^e siècle des hausses des prix au Nord et des baisses au Sud. En même temps, avec la libéralisation disparaît un des instruments essentiels de développement que les pays du Nord ont eu en leur temps: le protectionnisme. Ainsi les pays du Sud sont pris dans une spirale qui implique pour eux la disparition de productions d'autosubsistance, le changement dans leurs habitudes de consommation traditionnelles, la croissance de leur endettement et parfois l'entrée dans des trafics clandestins qui sont mieux rémunérés. Si les accords de libéralisation que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) propose de faire extensifs au secteur des services arrivent à être mis en place, la situation empirera encore; or il y aura un

très petit nombre de sociétés de transports, de finances, de télécommunications, etc. capables de préserver leur identité dans les pays du sud et, par conséquent, pouvant imposer leurs conditions depuis ces pays-là. Quelque chose de semblable peut arriver avec l'Accord Multilatéral sur les Investissements (AMI), si longuement discuté et dont la première version fut formulée par l'Organisation pour la Coopération et le Développement Économique (OCDE). Cet Accord propose, rien d'autre que, la totalité des droits pour les sociétés qui investissent et la totalité des devoirs pour les pays où se produit l'investissement étranger.

Ces derniers mois, ont été mis sur la table deux autres sujets déjà assez anciens, qui même s'ils ne sont pas directement liés à la globalisation, appartiennent à son environnement et ont pour les pays du sud le même caractère négatif. Je pense à l'exigence du paiement de la dette extérieure et au frein mis aux migrations.

La dette extérieure représente non pas seulement un frein mais aussi un élément de sous-développement pour les économies du Sud. Juste pour donner un chiffre de référence, nous pouvons dire que les services de la dette, c'est-à-dire le paiement des intérêts plus les amortissements du capital, représentent annuellement un flux de quelques 250 milliards de dollars qui vont des pays en développement vers les pays industrialisés. La honteuse compensation des pays du Nord aux pays du Sud est le transfert d'une dénommée "aide au développement", souvent conditionnée et dont le montant, en voie de diminution, est d'environ 50 milliards de dollars.

Le cas marocain, tout en étant moins scandaleux, est spécialement significatif à ce sujet: la dette extérieure en 1998 atteignait les 20.687 millions de dollars, c'est-à-dire 60,3% de son PIB, tandis que le service de celle-ci a représenté 1.478 millions de dollars, qui représentaient 23% de ses exportations. En contrepartie, l'aide au développement reçue la même année a été de 528,3 millions de dollars.

En ce qui concerne les migrations, sujet qui devrait être aussi l'objet d'un débat en profondeur, il est intéressant de noter deux situations différentes: le frein à l'entrée de citoyens étrangers qui s'est généralisé aux pays du Nord et, par contre, la facilité avec laquelle on a l'habitude d'accueillir les "cerveaux enfuis" qui en abandonnant leur pays d'origine privent ceux-ci d'un instrument essentiel pour le développement.

Il semble que l'on ait oublié par exemple, que le développement industriel européen a été en grande mesure la conséquence de flux migratoires, puisque l'envoi de population vers l'Amérique, l'Océanie, l'Afrique du Sud, etc., a amené à une situation en Europe caractérisée par l'obtention d'excédents agricoles qui ont permis sa capitalisation et qu'une partie de la main-d'oeuvre s'orientait vers le secteur industriel. Cependant, aujourd'hui les pays européens les plus riches c'est-à-dire ceux qui font partie de l'Union Européenne, entravent fortement l'immigration en invoquant deux raisons: le danger du chômage et la menace du choc culturel. Ainsi, les travailleurs marocains, par exemple, ne peuvent espérer trouver en Espagne, en Italie ou au Portugal

les mêmes opportunités que les Espagnols, les Italiens ou les Portugais trouvèrent un jour au nord et au centre de l'Europe occidentale.

La raison de la menace du chômage ne tient pas debout si l'on tient compte en premier lieu du fait que le chômage des sociétés industrialisées dérive fondamentalement de la mauvaise absorption de la technologie et que la solution doit être cherchée dans la répartition du travail existant à travers des réductions des journées de travail diverses; en second lieu, si l'on analyse les pourcentages ridicules d'immigration (par exemple, 1,5% de la population pour le cas espagnol et 4,5% en ce qui concerne la moyenne de l'Union Européenne), troisièmement, si l'on considère que souvent les emplois occupés sont ceux qui auparavant ont été désertés par les travailleurs du pays, et quatrièmement si l'on calcule les apports nets que l'immigration fait aux fonds de la sécurité sociale. Par ailleurs, il est évident que le dénommé choc culturel est un pur mirage, puisque l'histoire de l'humanité n'est que l'histoire des migrations et les richesses culturelles de chaque pays représentent justement la sédimentation des différentes vagues migratoires reçues.

Paradoxalement, par contre, il n'y a absolument aucun frein à la réception de personnes provenant du Tiers Monde possédant des études supérieures, d'autant plus que ces dernières années, on constate une nouvelle impulsion de cette immigration: des médecins sénégalais en France, des chimistes indiens dans les laboratoires nord-américains, des mathématiciens et des physiciens marocains en Espagne, des informaticiens égyptiens en Grande-Bretagne sont des exemples réitérés de flux qui deviennent particulièrement bénéfiques pour les pays récepteurs et qui, au sens inverse retardent le développement technologique des pays d'origine.

LES REPONSES POSSIBLES

Face à l'ensemble de risques qu'entraîne la globalisation que nous venons d'énumérer, nous croyons qu'il y a des réponses possibles. Des réponses qui premièrement devraient trouver leurs acteurs dans les entreprises et dans les gouvernements des pays affectés. En second lieu, les solutions devraient se trouver dans le changement de relations économiques internationales. Nous effectuerons quelques remarques sur chacun des risques relevés.

Dans les pays en voie de développement, beaucoup d'entreprises sont publiques et malgré les actuelles vagues de privatisation, il ne semble pas recommandable qu'une partie de celles-ci abandonnent leur dépendance de l'État. Nous nous référons à celles qui fournissent des secteurs essentiels dans lesquels le service public ne peut ni doit toujours

être synonyme de rentabilité. Sans aucun doute, dans ces cas particuliers il faut chercher la plus grande efficacité possible; le bénéfice doit être plus social que comptable. En ce qui concerne les sociétés privées, la réponse est généralement la même. Il faut une diversification de la production visant l'élimination de la dépendance et des oscillations des prix de quelques produits, une diversification qui en même temps assure de plus en plus les besoins de la consommation interne. De leur côté, les sociétés exportatrices doivent accroître, dans la mesure de leurs possibilités, la valeur ajoutée de leurs productions.

La mission de l'État doit être axée sur l'activité du secteur public auquel nous avons déjà fait référence, mais de plus, il devrait fournir, à notre avis, quatre éléments d'environnement obligatoires pour toute option de croissance économique: un cadre légal défini permettant la transparence et la confiance entre État, sociétés et administrés; une triple impulsion pour l'éducation, la formation professionnelle et la participation politique; une capacité de contrôle des investissements étrangers du point de vue social, fiscal, environnemental, et proposer aux scientifiques et aux professionnels spécialisés du pays travaillant hors de leurs frontières un attrait particulier pour qu'ils reviennent à leur pays d'origine.

Le changement dans les relations économiques internationales est un sujet complexe que naturellement nous ne pourrions pas traiter ici dans toute son amplitude. Cependant il existe trois domaines de ces relations que l'on ne peut oublier d'évoquer.

Premièrement, le besoin de ne cesser de chercher des formes de gouvernabilité mondiale permettant de réglementer de quelque façon que ce soit une activité commerciale, patronale et financière que les États n'ont plus la possibilité de contrôler. C'est en ce sens que la création de taxes fiscales de portée internationale qui pourraient freiner les flux financiers spéculatifs, l'apparition de codes de conduite contraignant les sociétés transnationales, les limitations à certains comportements polluants des sociétés et des pays, les sauvegardes commerciales pour les pays en voie de développement, l'annulation et de plus grandes facilités de paiement de la dette extérieure, etc., seraient quelques-uns des éléments de cette gouvernabilité qui certainement obligerait à la transformation des organisations internationales actuelles visant une démocratie et une capacité d'action plus larges, et, éventuellement, la gestation de nouvelles institutions qui en prendraient la responsabilité.

Deuxièmement, il semble que bien que ces dernières années, on ait parlé de cycle expansif et de prospérité économique mondiale, celle-ci n'a été évidente que dans les pays industrialisés, et non pas par toute leur population, tandis que dans le reste du monde la détresse s'étend et dans nombre de cas, les niveaux de vie se détériorent. Il s'agit par conséquent de chercher un changement en profondeur qui probablement devra aller au-delà des simples relations économiques et impliquera la remise en question du modèle économique même. Un groupe important de mouvements sociaux, certains analystes des institutions économiques internationales et quelques décideurs des pays en voie de développement ont déjà signalé l'urgence d'approfondir en ce sens-là.

Troisièmement, et même s'il s'agit d'un domaine beaucoup plus restreint, les relations économiques internationales peuvent se transformer sur quelques aspects significatifs. En ce qui concerne le Maghreb, il semble indiscutable qu'une Union du Maghreb Arabe (UMA) en pleine activité ne peut être que bénéfique pour ses membres, étant donné l'indéniable complémentarité de leurs économies et la capacité de négociation qu'une union de ce genre peut offrir pour la mise en place de contrats commerciaux, financiers, etc. Cette capacité de négociation serait probablement utile lors d'une nouvelle convocation de la Conférence euroméditerranéenne, étant donné les faibles résultats que les pays du Sud de cette aire ont obtenu jusqu'à présent. L'action conjointe des pays en développement s'est révélée fructueuse dans les domaines commerciaux grâce à l'existence d'une organisation comme la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (UNCTAD). L'exemple devrait être utile pour promouvoir des actions communes dans le domaine des finances, de la technologie ou des migrations, à titre d'exemples.

L'EXPERIENCE ESPAGNOLE

La période comprise entre 1975 et 1986 a représenté le moment culminant de ce que l'on a appelé la transition espagnole, un moment qui coïncidait avec la crise économique mondiale des années soixante-dix –mal nommée crise du pétrole– ainsi qu'avec la rupture du modèle de développement qui avait été mis en place en Espagne dans les années soixante. Les réactions à ces contingences économiques ont été entreprises avec du retard et par conséquent elles ont laissé saigner la blessure de la crise. Cependant, il vaut la peine de connaître leur contenu.

La première réponse s'est produite en automne 1977 par le biais des dénommés "Pactes de la Moncloa" qui cherchaient la paix sociale et qui en toute logique auraient dû être signés par les organisations patronales et les syndicats. Cependant, et de façon un peu curieuse, les parties signataires de ces pactes furent le Gouvernement –qui à ce moment-là était présidé par Adolfo Suárez, de l'Union du Centre Démocratique (UCD)– et les principaux partis de l'opposition, car on a tenu compte de la précarité des organisations de classe en tant qu'institutions.

La deuxième réponse fût pratiquement simultanée aux précédentes et elle a consisté en une réforme fiscale profonde mise en marche par le ministre des Finances de l'époque, M. Francisco Fernández Ordóñez. Pour la première fois on a essayé de mettre en place une fiscalité progressiste où les impôts directs devaient gagner progressivement du terrain par rapport aux impôts indirects, qui traditionnellement étaient les principaux fournisseurs des caisses de l'État.

Si les deux premières actions, malgré leurs lacunes et leurs inaccomplissements, qui furent considérables, peuvent mériter une valorisation positive, ce n'est pas le cas de la troisième action qui prétendait la reconversion industrielle du pays. Il est certain que l'industrialisation entreprise par le franquisme dans les années soixante s'est appuyée essentiellement sur les industries légères et de biens de consommation qui rapidement se sont montrées obsolètes avec les évolutions techniques et la saturation du marché. Mais il est vrai aussi que les deux plans de reconversion, celui de 1981 mis en place par l'UCD, et celui de 1983 mis en marche par le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (PSOE), ne l'étaient pas vraiment, et ils furent en fait une sorte de simple allocation de ressources publiques au lock-out industriel. Un facteur aggravant s'est ajouté à cela: il s'agit du fait que les alternatives proposées par le PSOE se sont axées sur une industrie de défense protégée et inutile, qui par son caractère public a finit par charger sur les épaules des citoyens pendant presque vingt ans ses nombreuses pertes.

La quatrième action pourrait être qualifiée au premier regard comme étant simplement politique, or finalement elle a eu d'importantes conséquences économiques. Il s'agit de la progressive mise en place de l'"État des autonomies" qui a commencé à se former en 1979 par l'approbation du Statut d'Autonomie d'Euskadi, et en 1980 par le Statut d'Autonomie de Catalogne, et ainsi jusqu'à quinze nations/régions et 2 villes. Même si de nombreuses actions économiques des autonomies ont été discutables, dans un grand nombre de cas par un manque de financement adéquat, on peut affirmer aussi que l'investissement des communautés autonomes et surtout l'investissement municipal est plus proche du citoyen. Par conséquent, il devient normalement plus utile et plus contrôlable que celui de l'État.

À partir de 1983, on a laissé tombé les réponses à la crise et le gouvernement espagnol a axé son action sur la négociation visant à l'incorporation de l'Espagne aux Communautés européennes. Les principales discussions, en réalité celles qui prolongèrent la négociation, furent celles relatives à l'agriculture et à la pêche, secteurs où la production espagnole pouvait affecter celles des pays membres (l'Italie, la France, la Grèce) tandis que les aspects industriels et des services furent approuvés avec une certaine rapidité. Il serait intéressant de savoir quel a été l'impact, probablement négatif, ressenti par les productions marocaines, de la libre circulation de produits espagnols agricoles et dérivés de la pêche dans l'espace communautaire. Finalement, l'incorporation effective de l'Espagne aux Communautés européennes a eu lieu le premier janvier 1986 et à partir de ce moment-là, on peut considérer la transition économique espagnole comme définitivement terminée.

Quel fut, brièvement, le bilan de cette transition, dont beaucoup d'effets persistent actuellement? À notre avis, il y a certains aspects positifs qui ont déjà été signalés: paix sociale lors des moments délicats du changement politique, réforme fiscale en profondeur, naissance de l'État des autonomies, et d'autres que l'on devrait ajouter: amé-

lioration des barèmes de qualité, de sécurité et environnementaux imposés par les Communautés, un premier bien que mince intérêt pour la Recherche Scientifique et le Développement Technologique (R+D), et l'accès à de larges marchés pour l'agriculture et la pêche.

De toute façon, il y a aussi quelques aspects négatifs importants dans ce bilan de la transition: l'échec, signalé plus haut, du processus de reconversion industrielle qui a entraîné une claire domination du secteur tertiaire dans l'économie espagnole et une dangereuse dépendance industrielle du capital étranger, une croissance de l'économie informelle dans les années quatre-vingt qui s'est transformée en un précarisation du travail dans les années 90, une hausse de la participation des revenus du capital et des revenus mixtes de capital et de travail, et une baisse de la participation des revenus du travail dans l'ensemble des rémunérations des citoyens, une sévère et erronée vigilance du déficit public au détriment des frais sociaux, une distribution des subventions communautaires irrationnelle et peu équitable, et une incapacité manifeste de faire face aux politiques d'homologation avec les standards sociaux communautaires.

On peut penser que les circonstances de l'économie marocaine de 1999 ont un parallélisme avec celles que la transition espagnole a traversées ou qu'elles ne l'ont pas. Comme nous l'avons dit au début, notre réponse est plutôt oui, logiquement un oui non absolu, qui se base sur la nécessité de changements politiques, qui tient compte de l'existence de l'économie informelle, des processus de tertiairisation en marche, de la volonté des traités avec l'Union européenne, etc. Mais justement par le fait de reconnaître ce parallélisme et précisément aussi en voulant éliminer le bilan négatif que nous venons de signaler pour le cas espagnol, l'économie marocaine devrait accélérer au maximum les réponses des entreprises et des administrations et intervenir activement dans les changements au sein des relations économiques internationales que nous avons signalées plus haut. Si ce n'est pas le cas, l'illusion modernisante des acteurs de l'économie marocaine peut devenir un mirage.